Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal







Môpital	ORDONNANCE MEDICAL	<u> </u>
Allergie (s):	☐ Hébergement	Réadaptation 1 ^{re} ligne
ACCUEIL CLINIQUE – THROMBOSE VEINEUSE PROFONDE – 1* LIGNE 1/2 □ La personne référée répond aux critères d'admissibilité de l'Accueil Clinique et ne présente aucune des contre- indications spécifiques à la condition clinique visée (voir verso) MÉDICATION □ Rivaroxaban 15 mg PO BID x 15 jours (Code d'exception : CV 157) □ Apixaban 10 mg PO BID x 7 jours puis 5 mg po BID x 7 jours (Code d'exception : CV 169) □ Tinzaparine 175 unités/kg/jour, soit unités SC DIE x 15 jours □ Enoxaparine 1,5 mg/kg SC DIE, soit mg x 15 jours ***Option à privilégier pour le traitement initial de TVP chez les personnes de 16 et 17 ans ou dont l'IMC est > 40 Si anticoagulant non prescrit, spécifier la raison: LABORATOIRES ET EXAMENS DIAGNOSTIQUES □ D-Dimères □ Doppler veineux Si doppler négatif : □ Congé + référence au médecin ou à l'IPS référent.e □ Diagnostic alternatif de cellulite (cesser anticoagulothérapie, si applicable) □ Débuter antibiothérapie : po x jours Si doppler positif : □ Consultation en médecine interne ≤ 10 jours Nom du médecin référent (en lettres moulées) : N* permis :	Poids : kg Taille : cr	1
La personne référée répond aux critères d'admissibilité de l'Accueil Clinique et ne présente aucune des contre- indications spécifiques à la condition clinique visée (voir verso) MÉDICATION Rivaroxaban 15 mg PO BID x 15 jours (Code d'exception : CV 157) Apixaban 10 mg PO BID x 7 jours puis 5 mg po BID x 7 jours (Code d'exception : CV 169) Tinzaparine 175 unités/kg/jour, soit unités SC DIE x 15 jours Énoxaparine 1,5 mg/kg SC DIE, soit mg x 15 jours OU_1 mg/kg SC BID, soit mg x 15 jours** **Option à privilégier pour le traitement initial de TVP chez les personnes de 16 et 17 ans ou dont l'IMC est > 40 Si anticoagulant non prescrit, spécifier la raison: LABORATOIRES ET EXAMENS DIAGNOSTIQUES FSC, coagulogramme, ALT, ALP, créatinine, DFGe, β-hCG (si en âge de procréer) D-Dimères Doppler veineux Si doppler négatif : Congé + référence au médecin ou à l'IPS référent.e Diagnostic alternatif de cellulite (cesser anticoagulothérapie, si applicable) Débuter antibiothérapie : pO x jours Si doppler positif : Consultation en médecine interne ≤ 10 jours Nom du médecin référent (en lettres moulées) : N° permis :	Allergie (s):	ucune connue : 🔲 Réactions indésirables aux médicaments :
indications spécifiques à la condition clinique visée (voir verso) MÉDICATION Rivaroxaban 15 mg PO BID x 15 jours (Code d'exception : CV 157) Apixaban 10 mg PO BID x 7 jours puis 5 mg po BID x 7 jours (Code d'exception : CV 169) Tinzaparine 175 unités/kg/jour, soit unités SC DIE x 15 jours Énoxaparine 1,5 mg/kg SC DIE, soit mg x 15 jours OU_1 mg/kg SC BID, soit mg x 15 jours** **Option à privilégier pour le traitement initial de TVP chez les personnes de 16 et 17 ans ou dont l'IMC est > 40 Si anticoagulant non prescrit, spécifier la raison: LABORATOIRES ET EXAMENS DIAGNOSTIQUES FSC, coagulogramme, ALT, ALP, créatinine, DFGe, β-hCG (si en âge de procréer) D-Dimères Doppler veineux Si doppler négatif : Congé + référence au médecin ou à l'IPS référent.e Diagnostic alternatif de cellulite (cesser anticoagulothérapie, si applicable) Débuter antibiothérapie : jours Si doppler positif : Consultation en médecine interne ≤ 10 jours Nom du médecin référent (en lettres moulées) : N° permis :	ACCUEIL CLINIQUE -	THROMBOSE VEINEUSE PROFONDE – 1 ^{re} LIGNE 1
Apixaban 10 mg PO BID x 7 jours puis 5 mg po BID x 7 jours (Code d'exception : CV 169) Tinzaparine 175 unités/kg/jour, soit unités SC DIE x 15 jours Énoxaparine 1,5 mg/kg SC DIE, soit mg x 15 jours OU_1 mg/kg SC BID, soit mg x 15 jours** ***Option à privilégier pour le traitement initial de TVP chez les personnes de 16 et 17 ans ou dont l'IMC est > 40 Si anticoagulant non prescrit, spécifier la raison: LABORATOIRES ET EXAMENS DIAGNOSTIQUES FSC, coagulogramme, ALT, ALP, créatinine, DFGe, β-hCG (si en âge de procréer) D-Dimères Doppler veineux Si doppler négatif: Congé + référence au médecin ou à l'IPS référent.e Diagnostic alternatif de cellulite (cesser anticoagulothérapie, si applicable) Débuter antibiothérapie : pO x jours Si doppler positif: Consultation en médecine interne ≤ 10 jours Nom du médecin référent (en lettres moulées) : N° permis :	indications spécifiques à la condition cl	·
Tinzaparine 175 unités/kg/jour, soit unités SC DIE x 15 jours	Rivaroxaban 15 mg PO BID x 15 jours (C	ode d'exception : CV 157)
Énoxaparine 1,5 mg/kg SC DIE, soit mg x 15 jours OU_1 mg/kg SC BID, soit mg x 15 jours** **Option à privilégier pour le traitement initial de TVP chez les personnes de 16 et 17 ans ou dont l'IMC est > 40 Si anticoagulant non prescrit, spécifier la raison: LABORATOIRES ET EXAMENS DIAGNOSTIQUES FSC, coagulogramme, ALT, ALP, créatinine, DFGe, β-hCG (si en âge de procréer) D-Dimères Doppler veineux Si doppler négatif: Congé + référence au médecin ou à l'IPS référent.e Diagnostic alternatif de cellulite (cesser anticoagulothérapie, si applicable) Débuter antibiothérapie : PO x jours Si doppler positif : Consultation en médecine interne ≤ 10 jours Nom du médecin référent (en lettres moulées) : N° permis :	Apixaban 10 mg PO BID x 7 jours puis 5	ng po BID x 7 jours (Code d'exception : CV 169)
OU_1 mg/kg SC BID, soit mg x 15 jours** **Option à privilégier pour le traitement initial de TVP chez les personnes de 16 et 17 ans ou dont l'IMC est > 40 Si anticoagulant non prescrit, spécifier la raison: LABORATOIRES ET EXAMENS DIAGNOSTIQUES	Tinzaparine 175 unités/kg/jour, soit	unités SC DIE x 15 jours
**Option à privilégier pour le traitement initial de TVP chez les personnes de 16 et 17 ans ou dont l'IMC est > 40 Si anticoagulant non prescrit, spécifier la raison: LABORATOIRES ET EXAMENS DIAGNOSTIQUES ☐ FSC, coagulogramme, ALT, ALP, créatinine, DFGe, β-hCG (si en âge de procréer) ☐ D-Dimères ☐ Doppler veineux Si doppler négatif: ☐ Congé + référence au médecin ou à l'IPS référent.e ☐ Diagnostic alternatif de cellulite (cesser anticoagulothérapie, si applicable) ☐ Débuter antibiothérapie : pours Si doppler positif: ☐ Consultation en médecine interne ≤ 10 jours Nom du médecin référent (en lettres moulées) : N° permis :	Énoxaparine 1,5 mg/kg SC DIE, soit	mg x 15 jours
Si anticoagulant non prescrit, spécifier la raison: LABORATOIRES ET EXAMENS DIAGNOSTIQUES FSC, coagulogramme, ALT, ALP, créatinine, DFGe, β-hCG (si en âge de procréer) D-Dimères Doppler veineux Si doppler négatif: Congé + référence au médecin ou à l'IPS référent.e Diagnostic alternatif de cellulite (cesser anticoagulothérapie, si applicable) Débuter antibiothérapie : PO x jours Si doppler positif : Consultation en médecine interne ≤ 10 jours Nom du médecin référent (en lettres moulées) : N° permis :	OU_1 mg/kg SC BID, soit	mg x 15 jours**
LABORATOIRES ET EXAMENS DIAGNOSTIQUES ☐ FSC, coagulogramme, ALT, ALP, créatinine, DFGe, β-hCG (si en âge de procréer) ☐ D-Dimères ☐ Doppler veineux Si doppler négatif: ☐ Congé + référence au médecin ou à l'IPS référent.e ☐ Diagnostic alternatif de cellulite (cesser anticoagulothérapie, si applicable) ☐ Débuter antibiothérapie:	**Option à privilégier pour le traitement in	tial de TVP chez les personnes de 16 et 17 ans ou dont l'IMC est > 40
FSC, coagulogramme, ALT, ALP, créatinine, DFGe, β-hCG (si en âge de procréer) □ D-Dimères ☑ Doppler veineux Si doppler négatif: ☑ Congé + référence au médecin ou à l'IPS référent.e □ Diagnostic alternatif de cellulite (cesser anticoagulothérapie, si applicable) □ Débuter antibiothérapie: POx jours Si doppler positif: ☑ Consultation en médecine interne ≤ 10 jours Nom du médecin référent (en lettres moulées): N° permis:	Si anticoagulant non prescrit, spécifier la r	aison:
D-Dimères Doppler veineux Si doppler négatif: Congé + référence au médecin ou à l'IPS référent.e Diagnostic alternatif de cellulite (cesser anticoagulothérapie, si applicable) Débuter antibiothérapie:	LABORATOIRES ET EXAMENS DIAGNOSTIC	UES
Congé + référence au médecin ou à l'IPS référent.e Diagnostic alternatif de cellulite (cesser anticoagulothérapie, si applicable) Débuter antibiothérapie :	D-Dimères	ne, DFGe, β-hCG (si en âge de procréer)
Diagnostic alternatif de cellulite (cesser anticoagulothérapie, si applicable) Débuter antibiothérapie :	Si doppler négatif :	
Débuter antibiothérapie : POxjours Si doppler positif :	Congé + référence au médecin ou à	l'IPS référent.e
Si doppler positif : ☐ Consultation en médecine interne ≤ 10 jours Nom du médecin référent (en lettres moulées) :	Diagnostic alternatif de cellulite <i>(ce</i>	ser anticoagulothérapie, si applicable)
Consultation en médecine interne ≤ 10 jours Nom du médecin référent (en lettres moulées) :	Débuter antibiothérapie :	PO x jours
Nom du médecin référent (en lettres moulées) : N° permis :	Si doppler positif :	
	☐ Consultation en médecine interne ≤	10 jours
Signature : Date : Heure :	Nom du médecin référent (en lettres moulée	s) : N° permis :
		Date : Heure :
No. de téléphone de la clinique :	-	
TÉLÉCOPIEUR DE L'ACCUEIL CLINIQUE : HND : 514-362-2829 HV : 514-765-8529		

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sudde-l'Île-de-Montréal







ORDONNANCE MÉDICALE

ACCUEIL CLINIQUE - THROMBOSE VEINEUSE PROFONDE - 1^{re} LIGNE 2/2 Critères d'exclusion Signe et/ou symptôme d'embolie pulmonaire Condition clinique instable et/ou signes vitaux perturbés Membre atteint froid, pâle, accompagné de paresthésie, ou pouls périphérique non palpable Douleur rétrosternale Critères généraux d'admissibilité L'usager.ère nécessite une prise en charge dans un délai d'au plus 72h, sans qu'une hospitalisation ou un temps d'observation sur civière ne soit requis. L'usager.ère est âgé.e de 16 ans ou plus **et** n'est pas enceinte. La condition clinique est stable. L'usager.ère peut se déplacer seul.e, ou est accompagné.e pour assurer ses déplacements. L'usager.ère ne présente pas une problématique de santé mentale instable ou un trouble cognitif non compensé par un réseau de soutien significatif. Nom du médecin référent (en lettres moulées) : _____ N° permis : Signature: Date: No. de téléphone de la clinique : **TÉLÉCOPIEUR DE L'ACCUEIL CLINIQUE: HND:** 514-362-2829 **HV:** 514-765-8529 Entérinée par l'exécutif du CMDP du CIUSSS le 12 décembre 2024